

Suppressions de poste dans les collèges : Le Perche sera largement touché

Dans les collèges de l'Orne, 14 postes et 9 classes pourraient être supprimés à la rentrée prochaine. Le Perche serait particulièrement touché par ce coup de rabet.

ORNE

Le directeur académique des services de l'éducation nationale dans l'Orne projette de supprimer 14 postes de professeurs à la rentrée 2026 dans les collèges du département de l'Orne. Les postes d'histoire-géographie et de lettres modernes seraient particulièrement touchés. Trois créations de postes sont également prévues. Au total, neuf classes pourraient fermer et deux pourraient ouvrir, si les services départementaux de l'Éducation nationale valident ces données qui seront présentées le 10 avril au préfet de l'Orne, aux élus et aux représentants syndicaux. Le Perche est majoritairement concerné par ces suppressions. Selon nos informations, voici la liste des potentielles suppressions de postes, évoquées ce jeudi 2 avril 2026 en Comité Social d'Administration (CSA) à Alençon.

Trois ouvertures de postes

Alençon - Collège Louise-Michel - Français langue étrangère
Longny-les-Villages - Collège Félix-Leclerc - Lettres modernes
Rémalard-en-Perche - Collège Paul-Harel - Lettres classiques



Le collège Emile Chartier de Mortagne-au-Perche pourrait perdre deux postes d'enseignants, et un

Suppressions de postes

Céaucé-Passais - Collège René-Gosciny - Histoire-Géographie ;
Flers - Collège Seigné - SVT ;
Gacé - Collège Jean-Moulin - Histoire-Géographie ;
Gacé - Collège Jean-Moulin - Lettres modernes ;
Gacé - Collège Jean-Moulin - EPS
Le Mêle-sur-Sarthe - Collège

Louis-Grenier - Histoire-Géographie

Le Mêle-sur-Sarthe - Collège Louis-Grenier - Lettres modernes
Longny-les-Villages - Collège Félix-Leclerc - Lettres classiques
Mortagne-au-Perche - Collège Émile-Chartier - Lettres modernes
Mortagne-au-Perche - Collège Émile-Chartier - Lettres classiques
Trun - Collège André-Malraux - Lettres modernes

Val-au-Perche - Collège Yves-Montand - Histoire-Géographie
Val-au-Perche - Collège Yves-Montand - Technologie
Vimoutiers - Collège Harlette-Hée Fergant - Histoire-Géographie

Fermetures de classes

Plusieurs collèges pourraient

également perdre une classe :

Argentan - Collège François-Truffaut Bellême - Collège Roger-Martin du Gard Domfront-en-Poiraie - Collège Jacques-Prévert
Gacé - Collège Jean-Moulin La Ferrière-aux-Étangs - Collège Charles-Léandre Le Mêle-sur-Sarthe - Collège Louis-Grenier
Trun - Collège André-Malraux
Val-au-Perche - Collège Yves-Montand Vimoutiers - Collège Harlette-Hée Fergant.

Le collège Jean-Racine, à Alençon, et le collège Nicolas-Jacques-Conté, à Sées, pourraient gagner une classe.

Le Perche en souffrance

Le territoire du Perche pourrait largement souffrir avec cette nouvelle carte scolaire. Sur les 14 postes supprimés, sept seront

dans des collèges du Perche, notamment deux au Mêle-sur-Sarthe, deux à Val-au-Perche et deux à Émile-Chartier à Mortagne-au-Perche. Un établissement qui a déjà subi plusieurs suppressions de postes et de classes au cours des trois dernières années, et qui a fait l'objet de plusieurs échanges ce jeudi 2 avril 2026. FO a demandé la conservation du poste de Lettres modernes. Une instance de repli est convoquée jeudi 9 avril 2026, la veille de la présentation de la carte devant le préfet, le 10 avril. Les choses peuvent donc encore évoluer d'ici là.

Les syndicats dénoncent « une atteinte à la ruralité »

Du côté des syndicats, ces annonces sont dures à encaisser.

En temps normal, un poste de prof, c'est 18 heures. Mais là, il y a finalement beaucoup plus de pertes d'heures que ce qui devrait être justifié. En plus, ce sont souvent des postes de professeurs qui partent en retraite qui seront supprimés. Certains sont titulaires en zone de remplacement et espéraient avoir un poste fixe. D'autres sont en poste fixe, et espéraient se rapprocher de chez eux. Donc finalement, le droit à la mutation se réduit considérablement dans l'Orne, regrette Jean-Remy Haselvander, secrétaire départemental de Force Ouvrière. Le syndicat pointe du doigt également la qualité du dialogue social et la marge de manœuvre jusqu'au 10 avril, date de la pré-

sentation de la carte scolaire à la préfecture de l'Orne. « Les collègues font leurs demandes de mutation en ce moment. Ils constatent qu'ils ne peuvent déjà plus faire un vœu pour un poste annoncé comme supprimé. On nous dit que rien n'est encore acté, mais en réalité, on sait très bien que tout est déjà joué. »

Choc des savoirs

Autre argument avancé par FO au Dasen de l'Orne, les conséquences du choc des savoirs. En effet, avant 2023 et la réforme très contestée, les collèges ruraux et ceux qui accueillent des publics en difficulté sociale avaient droit à une « dotation qualitative ».

« La DSDEN a utilisé cette enveloppe pour financer le choc des savoirs. Aujourd'hui, le choc des savoirs est facultatif, et les collèges qui n'ont pas voulu le mettre en place ont perdu cette dotation qualitative. Donc c'est très grave, car sur 31 collèges de l'Orne, moins de 10 mettent en place le choc des savoirs. Au final, ils n'ont plus de marge de manœuvre pour mettre en place une offre pédagogique ambitieuse. C'est une atteinte directe à la ruralité. »

JEAN-REMY HASELVANDER, secrétaire départemental de Force Ouvrière.

● Vincent GUERRIER

Et dans les lycées ?

Dans les lycées de l'Orne, huit postes doivent être supprimés. Deux postes pourraient être supprimés à Jean Monnet, à Mortagne-au-Perche. Une forte mobilisation des enseignants a eu lieu le jeudi 2 avril (lire page 8). Une spécialité (Humanité, Littérature, Philosophie) pourrait disparaître. Les enfants devraient donc aller à L'Aigle, au lycée Napoléon, s'ils veulent la suivre.

À Longny, les parents d'élèves se mobilisent

LONGNY-LES-VILLAGES

L'association « La Craie », composée d'une vingtaine de parents d'élèves, n'a pas tardé à se mobiliser pour empêcher la potentielle fermeture de classe dans l'école primaire de la Jambée, à Longny-les-Villages. Quelques jours après la présentation du projet de carte, les parents d'élèves ont fait circuler une pétition, le jeudi et le vendredi au centre de loisir.

« Un raisonnement mathématique »

« Cette décision est incompréhensible », estime Laure Deschamps, présidente de l'association. Dans une lettre adressée au directeur académique, l'association précise, « nous supposons que cette idée de fermeture s'appuie sur un raisonnement purement mathématique, qui tendrait à considérer qu'en 2023, il y

avait eu une ouverture pour un effectif de 190 élèves et que compte tenu de la diminution il y aurait désormais lieu d'en fermer une ».

« Des besoins spécifiques »

Pour protester contre cette décision, l'association met en avant plusieurs arguments dans cette même lettre, notamment celui « d'une estimation de douze élèves dont les besoins spécifiques feront l'objet d'une reconnaissance par la MDA (Maison Départementale de l'Autonomie) à la rentrée prochaine ; à cela s'ajoute le constat que 30 % des élèves de cycle 3 - de CM1 et CM2 présentent des troubles DYS avérés ».

LIRE PLUS EN PAGE 14.

● Quentin DOS SANTOS MELGAR

« Se battre pour faire entendre notre voix », des élus inquiets du nombre de fermetures

ORNE

Plusieurs élus se mobilisent actuellement pour tenter de faire reculer le directeur académique sur certaines fermetures. Président des maires de l'Orne, Philippe Van Horne avait écrit dans un communiqué de presse : « Nous jugeons que le nombre de fermetures annoncées est disproportionné et risque d'affecter durablement les chances offertes à nos élèves. »

« Des fermetures disproportionnées »

Sénateur de l'Orne, Olivier Bitz a rencontré le Dasen ce vendredi 3 avril 2026. « Il faut se battre pied à pied, car l'école est tellement importante pour nos territoires. Mais le vrai sujet, c'est aussi l'attractivité en elle-même », analyse-t-il.

Membre du CDEN, Virginie

Valtier, maire de Mortagne-au-Perche, indique : « Nous tenterons de négocier ce qui peut l'être, et nous nous tiendrons aux côtés des collèges et des parents d'élèves. » Sur son territoire, le collège Chartier pourrait se retrouver une nouvelle fois fragilisé par deux suppressions de postes, en Lettres Modernes et en Lettres classiques. « Malheureusement, on observe que la baisse que nous avons subie dans le primaire il y a quelques années, se répercute sur le collège. »

Christophe de Balorre reste vigilant

Président du Département de l'Orne, conseiller départemental sur le canton d'Écouves et président de la CdC de la Vallée de la Haute Sarthe, Christophe de Balorre rappelle que cette carte n'est encore « qu'un projet ». Mais il assure de sa vigi-

lance. À Coulonges-sur-Sarthe, le collège Louis-Grenier est menacé de deux suppressions de poste. « La Communauté de communes de la Vallée de la Haute Sarthe gagne des habitants selon les derniers relevés de l'Insee. D'ailleurs de nouveaux lotissements y ont un grand succès auprès des familles avec enfants », souligne Christophe de Balorre. « Le Département investit de façon importante dans le collège Louis-Grenier, pour preuve une chaufferie bois et un réseau de chaleur viennent d'y être construits. D'autre part, la CdC refait à neuf le gymnase du collège, un investissement très lourd. Enfin, il faut souligner l'excellente qualité de l'équipe pédagogique qui a tout mon soutien. »

Avec Patrick Rodhain, 12 maires mobilisés

La moitié des fermetures

d'écoles prévues se trouvent du côté de la communauté de communes du Cœur du Perche. Patrick Rodhain, tout juste réélu président de la CdC (lire en page 19), nous livre quelques mots sur la situation : « Nous ne sommes pas du tout d'accord avec cette décision ; le territoire ne peut pas se permettre d'avoir des classes en moins comme ça ».

« C'est une décision qui nous tombe dessus comme un couperet. »

PATRICK RODHAIN, président CdC Cœur du Perche

Il complète, « on a signé une lettre avec les douze maires de la communauté de communes, on ne compte pas en rester là, on va rester mobilisé et se battre pour faire entendre notre voix. »